



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 23 MARS 2023 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 40
absents représentés : 15
absents excusés : 3

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois de mars à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 15 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Magali CAZALIS, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD.

Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, Mme Emmanuelle BRESSOUD a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Isabelle LABEYRIE, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Francis BETBEDER, M. Jean-Claude DAULOUÈDE a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, M. Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à Mme Séverine DUCAMP, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à M. Christophe VIGNAUD, M. Olivier GOYENECHÉ a donné pouvoir à M. Jérôme PETITJEAN, M. Eric LAHILLADE est suppléé par Mme Sandrine PETITGRAND, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Isabelle MAINPIN a donné pouvoir à M. Serge VIAROUGE, Mme Carine QUINOT a donné pouvoir à M. Régis GELEZ.

Absents excusés : Messieurs Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE, Mickaël WALLYN.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PETITGRAND.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur le Président

Après avoir entendu le rapport de présentation du projet de budget primitif de l'exercice 2023 de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, conformément aux dispositions combinées du règlement budgétaire et financier et à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales,



Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, en particulier ses articles 106 et 110 ;

VU l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5217-10-1 à L. 5217-10-15 et L. 5217-12-2 à L. 5217-12-5 ;

VU l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 29 septembre 2022 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 ;

VU le règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du conseil communautaire du 1^{er} décembre 2022 et applicable depuis le 1^{er} janvier 2023 ;

VU la note de synthèse et le projet de budget principal pour 2023, annexés à la présente et établi conformément cadre budgétaire et comptable défini aux articles L. 5217-10-1 à L. 5217-10-15 et L. 5217-12-2 à L. 5217-12-5 du code général des collectivités territoriales, sans préjudice de l'article L. 2311-1-2 du même code ;

CONSIDÉRANT qu'en application des dispositions du 1-1-3 du règlement budgétaire et financier susvisé, le budget de MACS est voté par nature et qu'il comporte, en ce cas, une présentation fonctionnelle ;

CONSIDÉRANT que les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil communautaire en décide ainsi, par article ;

CONSIDÉRANT toutefois que, si le projet de budget doit, sur le plan formel, respecter les règles de présentation prescrites par les dispositions précitées du code général des collectivités territoriales, ces mêmes dispositions n'imposent pas nécessairement qu'il soit procédé à un vote formel sur chacun des chapitres ou articles, à condition qu'un débat ait préalablement eu lieu pour constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers sur les modalités de vote du projet de budget ;

Article 1 : après en avoir délibéré préalablement et à l'unanimité, décide d'approuver les modalités de vote du projet de budget principal pour 2023, tel qu'annexé à la présente, proposées par Monsieur le Président comme suit :

- procéder à un vote portant sur les dépenses et recettes inscrites en section de fonctionnement,
- procéder à un vote portant sur les dépenses et recettes inscrites en section d'investissement.

Article 2 : après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'adopter, chapitre par chapitre et selon les montants figurant dans la balance présentée en annexe de la présente, les dépenses et recettes inscrites en section de fonctionnement du projet de budget principal pour l'exercice 2023.

Ladite section de fonctionnement s'équilibrant en dépenses et en recettes et s'élevant :

- en dépenses à la somme de : 46 349 680,00 €
- en recettes à la somme de : 46 349 680,00 €

Article 3 : après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'adopter, chapitre par chapitre et selon les montants figurant dans la balance présentée en annexe de la présente, les dépenses et recettes inscrites en section d'investissement du projet de budget principal pour l'exercice 2023.

Ladite section d'investissement s'équilibrant en dépenses et en recettes et s'élevant :

- en dépenses à la somme de : 36 715 210,12 €
- en recettes à la somme de : 36 715 210,12 €

Article 4 : le budget primitif principal pour l'exercice 2023 est adopté, chapitre par chapitre et selon les montants figurant dans la balance présentée en annexe de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 23 mars 2023

Le président,

Pierre Froustey



Publié le 6 avril 2023

NOTE SYNTHÉTIQUE

BUDGETS PRIMITIFS 2023

Communauté de communes MACS

Conformément aux dispositions combinées du règlement budgétaire et financier et à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales, une note explicative de synthèse doit être annexée au budget primitif.

Les budgets primitifs 2023 du budget principal de MACS et des budgets annexes sont conformes aux orientations budgétaires débattues en conseil communautaire du 26 janvier 2023, dans le respect des délais légaux.

Même si le contexte était globalement connu lors de ce débat préalable, il est utile de rappeler l'ensemble des axes économiques et politiques retenus dans le cadre de la présente évaluation.

1- Le contexte économique mondial

Dans le monde entier, l'inflation a atteint en 2022 des sommets inédits depuis plusieurs décennies. Cette situation a conduit les banques centrales à durcir fortement les conditions financières tout au long de l'année. Ce durcissement monétaire s'effectue au détriment de l'activité économique : les capacités de financement se détériorent pour les agents économiques, alors même que les dépenses en consommation et investissement sont déjà ralenties.

Jusqu'ici de multiples facteurs (épargne, dynamique de l'emploi, boucliers énergétiques) ont permis d'amortir l'impact de la remontée des taux sur la consommation et l'investissement, de sorte que l'économie mondiale a ralenti progressivement, sans décrochage violent.

Au cours du quatrième trimestre 2022, le PIB corrigé des variations saisonnières a augmenté de 0,1 % dans la zone euro et est resté stable dans l'UE par rapport au trimestre précédent.

La zone euro est la région la plus exposée aux répercussions économiques du conflit en Ukraine, et notamment aux difficultés d'approvisionnement énergétique.

2- Au plan national, l'activité française s'est révélée relativement résiliente face à l'envolée de l'inflation : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 2,6 % en 2022 (progression de 0,1 % au 4ème trimestre 2022).

En moyenne, l'inflation française a été de 5,2 % en 2022, après 1,6 % en 2021. Grâce aux mesures de lutte contre l'inflation (boucliers tarifaires, remise de carburants...) adoptées par le gouvernement français, la hausse moyenne de l'inflation française s'est révélée en 2022 la plus faible de la zone euro et bien inférieure à celle de 8,9 % enregistrée en zone euro.

Après plusieurs années marquées par un budget fortement expansionniste en réponse à la crise sanitaire, le déficit budgétaire diminuera en 2023 : d'après la loi de finances de 2023, le déficit public devait atteindre 5 % du PIB en 2022 (après 6,4 % en 2021) et se stabiliser en 2023.



- 3- **La loi de finances initiale pour 2023** prévoit les mesures principales suivantes qui auront un impact sur les EPCI :
- revalorisation des bases de valeurs locatives applicables sur une partie de la taxe foncière, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, et des contributions foncières des entreprises à hauteur de + 7 % (indice des prix à la consommation harmonisé IPCH) ;
 - suppression de la CVAE en deux temps pour les entreprises. Du côté des collectivités, la perte de CVAE sera effective en 2023 et compensée par une fraction de TVA ;
 - baisse du plafonnement de la contribution économique territoriale (CET) : pour tenir compte de la suppression progressive de la CVAE, le plafonnement de la CET est modifié (1,625 % de la valeur ajoutée en 2023 puis 1,25 % à partir de 2024) ;
 - dynamique d'évolution de la recette de TVA au niveau national : croissance de 9 % entre 2021 et 2022 et estimée à 5,2 % entre 2022 et 2023.
- 4- **Localement, pour MACS**, la revalorisation des bases va générer une augmentation des recettes fiscales pour l'exercice 2023 et impacter le budget primitif.

L'adoption du budget est, en amont, la résultante d'un travail conséquent. Il y a certes le temps de la préparation, en lien avec les élus, mais surtout un pilotage fin de la construction et de l'exécution du budget. Cette ingénierie permet aux élus et aux différents services de sécuriser leurs actions mais aussi de pouvoir être très réactifs et force de propositions.

De plus, conformément aux principes posés par le Projet de Territoire, MACS doit s'adapter et transformer son territoire pour répondre aux enjeux climatiques.

Concrètement, cela se traduira par l'allocation de ressources nouvelles en faveur du report modal. Pour rendre encore plus attractif le réseau de transport collectif, il convient d'améliorer le service rendu aux usagers. Ceci passe par la gratuité, par l'équipement des arrêts, une amélioration de la fluidité du trafic mais aussi par une attention plus particulière sur deux points : d'une part favoriser le travail avec le tissu économique au travers de la réalisation d'un Plan de Déplacement Inter Entreprise, et d'autre part une expérimentation en matière de Transport à la demande pour les zones actuellement non desservies par le réseau Yego. Il existe des attentes sur ces territoires et il est nécessaire de construire une offre cohérente. Dans une perspective à moyen terme l'optimisation de l'axe ferroviaire est aussi à penser, tout comme l'adaptation du réseau routier et ce afin de pouvoir mieux faire circuler les bus mais surtout apaiser les centres bourgs qui connaissent des conflits d'usage.

Il a été décidé, en début de mandat, de mettre en place un FIL qui répond aux attentes des communes. Ce dernier sera conforté par la création d'un FIL « environnement », doté de 1,2 M€. L'engagement dans la feuille de route TEPOS a montré la pertinence de l'accompagnement des communes dans la transition énergétique. Il faut aussi accompagner celles-ci pour des actions en faveur de la biodiversité, de l'amélioration du cadre de vie au regard des évolutions climatiques.

Afin d'accompagner les acteurs économiques dans cette logique de mutation, le budget affecté à la requalification des ZAE est conforté. Cette enveloppe de 1,2 M€ devra aussi permettre la constitution de réserves foncières pour le développement d'une agriculture de proximité.

L'ensemble des investissements réalisés cette année se situera à hauteur de 37 M€. Dans le contexte économique et social donné, il est important de maintenir un effort conséquent pour préserver l'emploi et la capacité d'investissement des entreprises et aussi et surtout pour accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets.



Cette politique d'investissement s'accompagne également d'un volet social.

En premier lieu, la dotation au CIAS sera augmentée afin de prendre en compte la revalorisation du point d'indice, la mise en place du dispositif Segur. En 2022, ces différents éléments ont induit une augmentation, supérieure à 250 000 € des dépenses de fonctionnement.

L'action de MACS envers le tissu associatif, sportif et culturel, ne sera pas modifiée.

La jeunesse, le soutien aux familles sont aussi des priorités afin de préserver la cohésion sociale du territoire.

Il a été proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Les taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de taxe foncière sur les propriétés bâties, les propriétés non bâties et de versement mobilité demeurent donc inchangés pour 2023. Il en est de même pour la contribution foncière des entreprises, malgré la volonté de MACS de poursuivre à moyen terme son schéma d'évolution acté en 2018 dans le cadre du financement de l'intégration du SIVOM.

La gestion des déchets a un coût croissant : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères doit, elle, évoluer pour permettre le financement de la contribution au SITCOM (+ 18 %), en maintenant le mécanisme de participation du budget principal.

	2022	2023
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9,67 %	9,67 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,66 %	4,66 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	16,23 %	16,23 %
Cotisation foncière des entreprises	26,45 %	26,45 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	11,43 %	12,06 %
Versement mobilité	0,60 %	0,60 %

De plus, l'instauration de la taxe GEMAPI pour faire face aux besoins d'investissement en la matière a été votée avant le 1^{er} octobre 2021 pour une première recette appelée sur le budget 2022. Le produit appelé pour 2023 sera identique à 2022, soit 742 000 €.

La stratégie budgétaire mise en œuvre doit permettre à MACS de maintenir sa capacité à pouvoir non seulement répondre aux besoins mais anticiper ceux à venir.

MACS a fait le choix d'un programme d'investissement fort de 90 M€ sur l'ensemble du mandat pour faire face à la crise et contribuer à la relance économique de son territoire. Cependant, face aux enjeux immédiats, les besoins s'accroissent et les enveloppes sont d'ores-et-déjà insuffisantes. Le PPI 2020/2026 a ainsi été porté en 2022 de 90 à 105 M€, et atteindra finalement 120 M€ pour permettre :

- le maintien des ouvrages d'art de voirie ;
- la construction du pôle culinaire, du pôle arts plastiques et de la pépinière Pédebert ;
- les travaux de rénovation du patrimoine et de pérennité des ZAE, l'enveloppe pour ces derniers étant triplée à compter de 2023 ;
- les travaux sur Aygueblue ;
- la mise en place d'un fonds d'investissement local environnement ;
- les coûts supplémentaires induits par les ajustements au projet de construction du nouveau pôle culinaire.



Au 1^{er} janvier 2023, MACS dispose d'un budget principal et de 20 budgets annexes. Chacun d'eux a fait l'objet d'une analyse de ses produits et charges afin de rechercher systématiquement l'optimisation des recettes et la rationalisation des dépenses selon les choix de gestion faits par ailleurs, que ce soit l'internalisation ou l'externalisation.

La présente note de synthèse rappelle les événements significatifs et les points forts détaillés dans le cadre des orientations budgétaires 2023. Elle présente ensuite, sur chaque budget de MACS, le tableau récapitulatif des montants par chapitres soumis au vote du budget primitif en comparaison du budget de l'année précédente.

Titre I - BUDGETS PRIMITIFS 2023

BUDGET PRINCIPAL

Les dernières réformes de fiscalité ont profondément impacté la maîtrise de la fiscalité sur le plan local et la répartition à l'intérieur des chapitres budgétaires.

Fonctionnement

Le chapitre 73 s'évalue pour l'exercice 2023 à 39,1 M€ (y compris fraction de TVA). Cette évaluation représente une augmentation de 3,9 % du montant réel perçu en 2022 selon les paramètres suivants retenus :

- croissance de la fraction de TVA, qui demeure dans l'item « ménages », de l'ordre de 5,2 % correspondant à la croissance envisagée sur le projet de loi de finances 2022 ;
- croissance des bases de valeurs locatives applicables sur une partie de la taxe foncière, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, et aux contributions foncières des entreprises :
 - la **revalorisation nominale** à hauteur de + 7 % (indice des prix à la consommation harmonisé IPCH). Ce taux est exceptionnellement élevé. Il est corrélé à l'inflation qui a connu une forte augmentation sur le dernier semestre 2022, de la même façon que le PIB sur le plan national. Afin de nuancer, notons que ce taux n'est pas appliqué aux valeurs locatives du foncier professionnel qui subit une augmentation en lien avec sa catégorie et le secteur ;
 - la **variation physique** appliquée selon la variation moyenne des trois dernières années sur chaque ligne de fiscalité concernée.

Après reversement de 8,4 M€ au titre de la contribution au fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et de 4,2 M€ au titre des attributions de compensation (AC), les recettes fiscales et de compensations de l'État représentent une disponibilité globale pour MACS de 32,4 M€, soit 70 % du produit perçu.

Les reversements de fiscalité par l'intermédiaire des attributions de compensations et du FNGIR sont relativement stables en fonctionnement. Le montant prévisionnel de l'attribution de compensation est de 4,2 M€. Le total du chapitre d'atténuation de produit est de 12,6 M€.

Le chapitre 65 est évalué à 9,6 M€ en 2023, en augmentation de 15 % par rapport à 2022. Il comprend les subventions d'équilibre aux budgets annexes ainsi que les contributions de MACS aux organismes de regroupement et les subventions aux associations. L'augmentation est due notamment à la forte hausse des subventions aux budgets annexes Aygueblue et Transport, au CIAS (de 1,435 M€ à 1,7 M€), ainsi qu'à l'augmentation de la contribution de MACS au Conservatoire des Landes.

Le chapitre 012 est de 7,2 M€ au budget 2023, soit + 15 % par rapport au budget 2022. Cette croissance fait suite aux recrutements passés en 2022 et prévus en 2023, à la revalorisation du point d'indice et aux mesures sociales prises par MACS en 2022, qui avaient justifié une réévaluation en cours d'année de ce chapitre.

Le chapitre 011 est évalué à 4,3 M€ en 2023, contre 3,8 M€ en 2022, soit une hausse de 14 % justifiée par les évolutions de services à MACS et la forte inflation prévue sur le prix des matières premières et sur l'énergie, mais également par l'augmentation des frais de maintenance des différents logiciels et des frais d'études liées à la mise en œuvre du projet de territoire.



Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 874 944,00	4 340 376,40
(C)012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 213 500,00	7 182 750,00
(C)014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	12 520 000,00	12 620 000,00
(C)022	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00	0,00
(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 930 787,00	7 213 382,20
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 600 000,00	4 000 000,00
(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 869 737,00	9 621 171,40
(C)66	CHARGES FINANCIERES	600 000,00	670 000,00
(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	151 400,00	150 000,00
(C)68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	20 000,00	552 000,00
Total Dépenses		42 880 368,00	46 349 680,00
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	850 000,00	850 000,00
(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	566 750,00	502 880,00
(C)73	IMPOTS ET TAXES	35 958 948,00	39 123 500,00
(C)74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 367 330,00	5 694 800,00
(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	128 240,00	161 500,00
(C)77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 100,00	17 000,00
Total Recettes		42 880 368,00	46 349 680,00
SOLDE		0,00	0,00

Investissement

Dans le cadre du projet de territoire, et dans un souci de répondre aux besoins d'investissement à l'intérieur du périmètre de l'intercommunalité, le PPI devrait évoluer pour atteindre 120 M€ en fin de mandat. Des investissements axés sur la transition énergétique, ainsi qu'un soutien fort aux communes par la création d'un fonds de concours « environnement », ont un impact dès 2023 sur le niveau d'investissement de MACS. Le financement de ces investissements nécessitera un emprunt évalué à 4,7 M€.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 572 982,10	0,00
(C)020	DEPENSES IMPREVUES	870 000,00	0,00
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 401 500,00	3 502 200,00
(C)26	TITRES DE PARTICIPATION	0,00	30 000,00
(C)27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	300 000,00
(C)204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	801 000,00	286 000,00
(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 610 247,49	0,00
(C)23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 378 140,16	0,00
(C)45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	722 300,00	887 000,00
	SIEGE MACS ET RESTAURANT ADMINISTRATIF	151 500,00	52 404,82
	POLE GLISSE	85 000,00	44 000,00
	POLITIQUE SPORTIVE	327 748,00	72 000,00
(S)2126001	FONDS D'INVESTISSEMENT LOCAL	1 240 000,00	2 360 000,00
(S)2126002	POLE ARTS PLASTIQUES	722 000,00	3 991 402,41
(S)2126003	VOIRIE	5 810 850,00	9 083 642,94
(S)2126004	MOBILITE	1 809 200,00	2 708 696,41



(S)2126005	DSI	973 570,00	814 765,60
(S)2126006	DSI FIBRE	2 100 000,00	2 100 000,00
(S)2126007	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 578 070,00	2 732 799,31
(S)2126008	PATRIMOINE ET ENTRETIEN	451 450,00	572 007,47
(S)2126009	STARTEGIE FONCIERE	639 400,00	50 000,00
(S)2126010	GEMAPI	1 283 700,00	3 203 636,00
(S)2126011	HABITAT	358 600,00	553 089,23
(S)2126012	LOGEMENT SOCIAL	421 500,00	421 000,00
(S)2126013	PORT	699 700,00	1 192 278,00
(S)2126015	POLE RUGBY	296 450,00	73 287,93
	POLE CULINAIRE	600 000,00	1 685 000,00
Total Dépenses		31 904 907,75	36 715 210,12
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	1 239 521,18
(C)021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 368 524,00	7 213 382,20
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 600 000,00	4 000 000,00
(C)10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	10 694 486,75	13 483 455,04
(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	5 369 111,00	5 207 420,29
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 001 500,00	4 684 431,41
(C)204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	128 986,00	0,00
(C)45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	722 500,00	887 000,00
Total Recettes		31 885 107,75	36 715 210,12
SOLDE		0,00	0,00



BUDGETS ANNEXES

A- Budget déchets environnement

Ce budget intègre les recettes et dépenses liées :

- au traitement des ordures ménagères ;
- à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- au traitement des déchets de venaison,
- aux actions en direction des économies d'énergie ;
- autres actions tournées vers l'environnement.

Deux points majeurs sont intégrés au budget primitif du budget annexe déchets et environnement :

1- L'enlèvement des ordures ménagères

La contribution au SITCOM augmentera de 17,8 % en 2023, après une hausse de 3,5 % en 2022. En effet, la crise énergétique impacte très fortement tout le secteur du traitement des déchets, avec une très forte augmentation du coût des transports et des traitements chimiques.

Les recettes de taxe d'enlèvement des ordures ménagères profiteront de la croissance importante des bases fiscales.

L'augmentation du taux de TEOM nécessaire à l'équilibre entre recettes fiscales et dépenses liées à la participation au SITCOM sera de 5,51 % pour atteindre un taux de 12,06 %.

2- GEMAPI

Les dépenses liées à la compétence GEMAPI comprennent les contributions aux syndicats de rivières en fonctionnement et en investissement.

Les attributions de compensation perçues sur le budget principal de MACS dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la protection des inondations en fonctionnement et en investissement sont reversées au budget annexe.

La taxe GEMAPI a été instaurée par délibération du conseil communautaire en date du 23/09/2021 pour financer cette politique publique à hauteur de 742 000 € sur 2022.

Au regard des besoins en dépenses de gestion des milieux aquatiques (GEMA) et prévention des inondations (PI), il a été retenu le montant de 742 000 € pour l'exercice 2023, soit une moyenne de 8,06 € /habitant.

La subvention d'équilibre de MACS atteint 0,4 M€ en 2023, identique à 2022.

Fonctionnement

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	436 200,00	544 100,00
(C)012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	130 000,00	180 000,00
(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	815 793,62	312 304,22
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	150 000,00	220 000,00
(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 834 200,00	16 326 000,00
(C)66	CHARGES FINANCIERES	17 000,00	40 000,00



Total Dépenses		15 383 193,62	17 622 404,22
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	451 803,82	1 062 404,22
(C)73	IMPOTS ET TAXES	14 535 559,00	16 160 000,00
(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	395 830,80	400 000,00
Total Recettes		15 383 193,62	17 622 404,22
SOLDE		0,00	0,00

Investissement

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	154 000,00	280 000,00
(S)2126010	GEMAPI	2 635 050,00	941 471,38
(S)2126017	ENVIRONNEMENT	985 650,00	779 294,52
©26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	5 000,00	14 300,00
(C)45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	28 000,00	10 509,74
Total Dépenses		3 807 700,00	2 025 575,64
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	511 089,38	1 431 261,68
(C)021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	815 793,62	312 304,22
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	150 000,00	220 000,00
(C)10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	82 817,00	0,00
(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 220 000,00	51 500,00
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000 000,00	0,00
(C)45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	28 000,00	10 509,74
Total Recettes		3 807 700,00	2 025 575,64
SOLDE		0,00	0,00

B- Budget annexe pôle culinaire

Fonctionnement

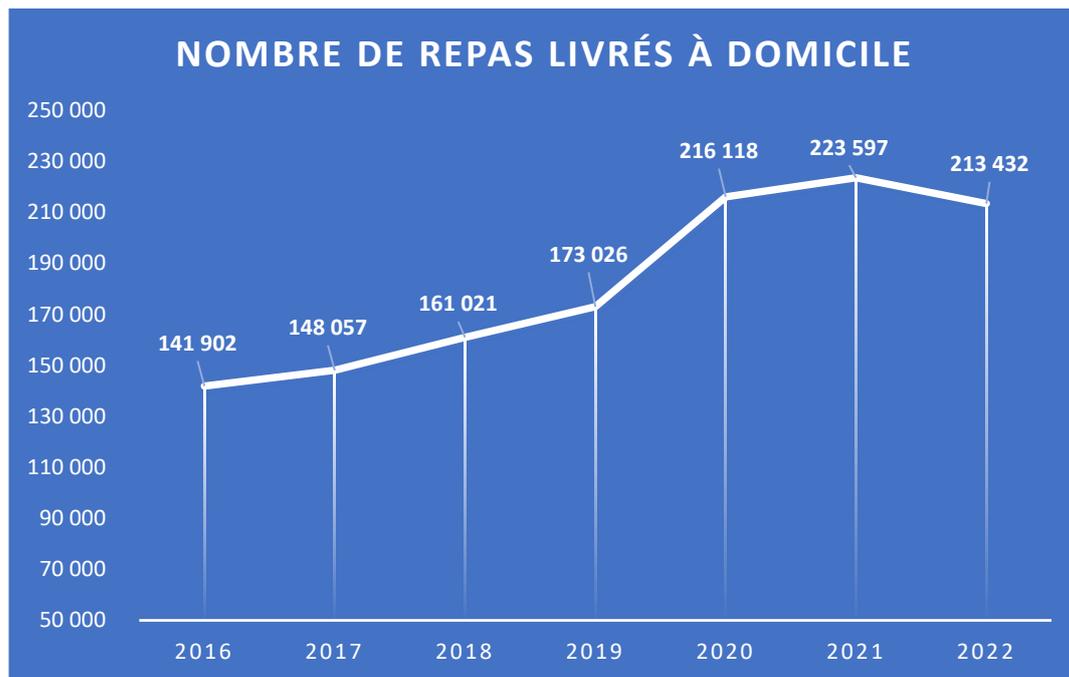
Le total des dépenses réelles de fonctionnement subira une augmentation de **6 %**.

Le chapitre des charges à caractère général évolue de + 6 %, passant de 3,4 M€ au budget 2022 à 3,7 M€ pour 2023. En effet, certaines denrées comme les pâtes, les produits laitiers et les œufs connaissent une forte évolution des prix d'achat, à laquelle s'ajoute l'explosion des coûts de l'énergie estimée à plus de 100 000 €. Les charges de personnel augmentent de 9,5 % en raison de la réévaluation du point d'indice en 2022 et des mesures sociales prises par MACS en 2022 (augmentation du RIFSEEP).

Les recettes des prestations de services du pôle culinaire quant à elles n'évolueront que de 0,5 % en 2023.

Le secteur d'activité du portage de repas à domicile est en légère diminution après une très forte augmentation du nombre de repas livrés entre 2016 et 2021 (+58 %).

Une augmentation des tarifs des prestations du pôle culinaire, corrélative à l'inflation, a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023, permettant un niveau de recettes équivalent à 2022 malgré la diminution du nombre de repas livrés.



Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 448 233,20	3 656 480,84
(C)012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 917 270,00	2 100 200,00
(C)022	DEPENSES IMPREVUES	20 000,00	0,00
(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	111 741,41	0,00
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	260 000,00	180 000,00
(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	61 010,00	30 000,00
(C)66	CHARGES FINANCIERES	33 000,00	28 000,00
(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00	3 000,00
(C)68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	65 000,00	80 000,00
Total Dépenses		5 919 254,61	6 077 680,84
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	263 021,41	204 155,07
(C)013	ATTENUATIONS DE CHARGES	67 233,20	225 500,00
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	2 000,00
(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	5 414 000,00	5 440 525,77
(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	160 000,00	190 000,00
(C)77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	500,00
(C)78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 000,00	15 000,00
Total Recettes		5 919 254,61	6 077 680,84
SOLDE		0,00	0,00

Investissement

Coté investissement, les travaux du nouveau bâtiment du pôle culinaire devraient être lancés en septembre 2023 pour une mise en service en septembre 2025. L'autorisation de programme pour les travaux de construction du nouveau pôle culinaire a été ajustée pour atteindre 13 M€ afin de tenir compte des évolutions



des prix sur les indices bâtiments, des prescriptions du SDIS en matière de défense contre l'incendie et des adaptations techniques apportées au projet.

Ces dépenses d'investissement seront couvertes par une subvention d'équipement du budget principal, d'un montant de 1,68 M€, les écritures d'amortissement et d'affectation de résultat, ainsi que l'encaissement du FCTVA.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	110 000,00	131 066,08
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	2 000,00
(S)2126014	POLE CULINAIRE	1 723 814,41	2 958 731,11
Total Dépenses		1 833 814,41	3 091 797,19
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	805 865,97	947 504,87
(C)021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	111 741,41	0,00
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	260 000,00	180 000,00
(C)10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	56 207,03	279 292,32
(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	600 000,00	1 685 000,00
Total Recettes		1 833 814,41	3 091 797,19
SOLDE		0,00	0,00

C- Budget annexe Aygueblue

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 2,09 M€ dont 1,4 M€ de dépenses réelles de fonctionnement, en nette augmentation du fait des incertitudes liées aux augmentations du prix de l'énergie et au prochain renouvellement de la délégation de service public.

Du fait de ces augmentations, la subvention d'équilibre du budget principal est portée à 2 M€.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	90 000,00	378 000,00
(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	430 000,00	373 478,68
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	320 000,00	320 000,00
(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	700 000,00	802 000,00
(C)66	CHARGES FINANCIERES	150 000,00	220 000,00
(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Total Dépenses		1 690 000,00	2 093 478,68
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	183 787,40	82 478,68
(C)74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 500,00	6 000,00
(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 498 712,60	2 005 000,00
Total Recettes		1 690 000,00	2 093 478,68
SOLDE		0,00	0,00



Investissement

Les dépenses d'équipement, estimées à 1,3 M€ sur 2023, concerneront les travaux de carrelage et de rénovation énergétique du bâtiment. Ces travaux nécessiteront une période de fermeture de l'équipement, qui coïncidera avec la fin du contrat de délégation de service public qui interviendra le 19 septembre 2023.

Ces dépenses d'investissement seront couvertes par une subvention d'équipement du budget principal, à hauteur de 1,3 M€, l'autofinancement (excédents de fonctionnement capitalisés), un virement de la section de fonctionnement en investissement et les dotations aux amortissements.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	265 775,90	381 862,16
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	620 000,00	693 478,68
(S)2126008	PATRIMOINE ET ENTRETIEN	134 100,00	1 300 000,00
Total Dépenses		1 019 875,90	2 375 340,84
(C)021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	430 000,00	373 478,68
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	320 000,00	320 000,00
(C)10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	269 875,90	402 359,80
(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	1 279 502,36
Total Recettes		1 019 875,90	2 375 340,84
SOLDE		0,00	0,00

D- Budget annexe transport

Dans l'objectif de rendre les transports publics accessibles pour tous les habitants, MACS a décidé de développer le transport à la demande, et de rendre le réseau Yego gratuit à compter du 4 septembre 2023.

Fonctionnement

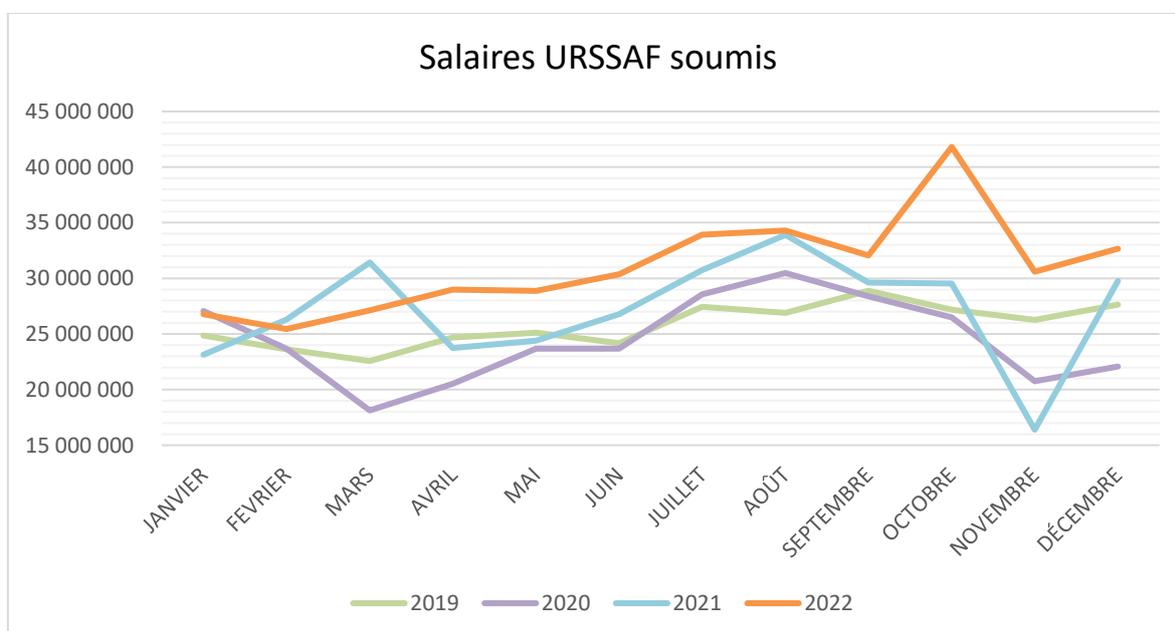
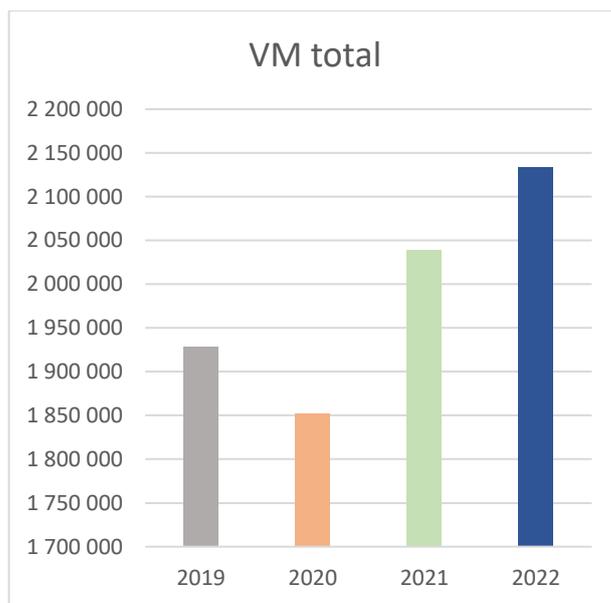
Pour rappel, ce budget perçoit, par le biais de la subvention d'équilibre du budget principal de MACS, le montant de l'attribution de compensation perçue dans le cadre des navettes Yégo, pour un montant de 205 K€.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, MACS a pris en charge la compétence transport scolaire, engendrant sur une année pleine des dépenses à hauteur de 1,6 M€. Ce transfert de compétence est financé par une dotation en provenance de la Région ainsi que le remboursement de la participation des familles par le Département.

A compter du 4 septembre 2023, l'objectif est de rendre le transport des voyageurs gratuit et de développer le transport à la demande.

En plus de la perte de recette directe (aux alentours de 100 000 €) concernant la billetterie YEGO, cette disposition remet en question la récupération de la TVA par MACS sur les dépenses de fonctionnement. L'impact de cette mesure est estimé à environ 350 000 € par an, qui seront couverts par une augmentation de la subvention d'équilibre du budget principal.

En plus de cette subvention d'équilibre, la principale recette permettant de financer le réseau Yego est constituée par le versement mobilité, pour lequel les prévisions sont stables en 2023, aux alentours de 2,1 M€.



Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	78 400,00	148 420,00
(C)012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	210 000,00	244 600,00
(C)014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 000,00	0,00
(C)022	DEPENSES IMPREVUES	5 000,00	0,00
(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	593 544,88	78 692,00
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	180 000,00	200 000,00
(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 670 000,00	3 833 120,00
(C)66	CHARGES FINANCIERES	4 000,00	5 000,00
(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00



Total Dépenses		3 745 944,88	4 509 832,00
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	358 959,88	374 570,39
(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	99 000,00	96 000,00
(C)73	IMPOTS ET TAXES	2 052 827,00	2 052 827,00
(C)74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	996 500,00	1 636 434,61
(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	238 658,00	350 000,00
Total Recettes		3 745 944,88	4 509 832,00
SOLDE		0,00	0,00

Investissement

En investissement, le total des dépenses s'élèverait à 594 K€, tenant compte de dépenses sur les arrêts et des résultats disponibles reportés qui viendront financer les futurs investissements en cours d'étude.

Le financement des investissements se fera par un report du résultat de 2022, les dotations aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	47 000,00	80 000,00
(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00
(S)21260016	MOBILITE	1 085 947,54	514 455,44
(S)2126161	BATEAU PASSEUR	5 600,00	0,00
Total Dépenses		1 138 547,54	594 455,44
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	315 002,66	315 763,44
(C)021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	593 544,88	78 692,00
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	180 000,00	200 000,00
(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	50 000,00	0,00
Total Recettes		1 138 547,54	594 455,44
SOLDE		0,00	0,00

E- Budget annexe port de Capbreton

Ce budget a vocation à s'équilibrer, son statut de SPIC ne lui permettant pas d'être subventionné par le budget principal.

La principale recherche financière sur ce budget actuellement est la création de fonds propres afin d'anticiper le financement d'importants travaux d'investissement (désensablement du bassin portuaire), tout en limitant au maximum la charge d'impôt sur les sociétés.

Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont évaluées à près de 1,9 M€, un niveau sensiblement équivalent à celui de 2022. La forte augmentation des dépenses d'énergie est en effet compensée par une diminution des sommes prévues pour le programme de gros entretien et sur les honoraires.



Les recettes de fonctionnement affichent une augmentation de + 3 % du fait d'une augmentation des tarifs prévue à hauteur de 5 % au 1^{er} janvier 2023. Ces recettes comprennent :

- les droits de port annuel et de passage à hauteur,
- les redevances commerciales,
- les droits de quai et d'entreposage,
- les locations diverses,
- les remboursements d'électricité pour lesquels un travail de rationalisation a été engagé.

Le résultat devrait obliger à un impôt sur les sociétés de près de 170 000 € mais surtout permettre la constitution de fonds propres en vue du financement du dragage du bassin portuaire.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 096 050,00	1 029 800,00
(C)012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	602 300,00	669 297,00
(C)022	DEPENSES IMPREVUES	20 000,00	0,00
(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	65 048,00	623 890,67
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	305 000,00	170 000,00
(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 500,00	8 500,00
(C)66	CHARGES FINANCIERES	22 000,00	20 000,00
(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00	13 000,00
(C)68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 000,00	32 000,00
(C)69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	161 000,00	170 000,00
Total Dépenses		2 291 898,00	2 736 487,67
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	497 587,67
(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 064 106,00	2 124 200,00
(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	110 792,00	114 500,00
(C)77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00	200,00
(C)78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	115 000,00	0,00
Total Recettes		2 291 898,00	2 736 487,67
SOLDE		0,00	0,00

Investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1,7 M€ correspondant à des dépenses réelles.

Le lancement de la phase de dragage du bassin portuaire, initialement prévu fin 2022, a été repoussé à septembre 2023. Cette phase de dragage est nécessaire pour permettre la navigabilité des bateaux et assurer le maintien de leur accueil en passage ou en escale (le dernier a été réalisé en 2002). Le dragage porte sur un peu plus de 100 000 m³ de sédiments à extraire en deux phases.

En complément, le changement de la fabrique à glace vient sécuriser le service rendu principalement aux pêcheurs mais aussi aux restaurateurs, associations et particuliers pour des évènements ponctuels. Enfin, il est prévu le lancement d'une phase test pour l'installation de bornes intelligentes, l'installation du wifi et divers achats de mobilier.

Ces investissements seront financés par des subventions et les reports de résultat. Cependant, les fonds propres constitués en vue du financement du désensablement du bassin portuaire ne suffiront pas à financer l'intégralité des besoins sur les années à venir. Des emprunts importants seront nécessaires à moyen terme.



Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
(C)020	DEPENSES IMPREVUES	20 000,00	0,00
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	120 000,00	150 000,00
(C)21/23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	540 000,00	0,00
(O)201	DESENSABLEMENT BASSIN PORTUAIRE	815 571,32	1 291 155,95
(O)203	INSTALLATIONS PORTUAIRES	500 000,00	405 000,00
(O)206	CAPITAINEURIE	9 500,00	12 700,00
(O)207	ZONE TECHNIQUE	0,00	0,00
Total Dépenses		2 005 071,32	1 858 855,95
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	92 301,32	1 064 965,28
(C)021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	65 048,00	623 890,67
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	302 000,00	170 000,00
(C)10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	933 722,00	0,00
(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	112 000,00	0,00
(C)21/23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 000,00	0,00
Total Recettes		2 005 071,32	1 858 855,95
SOLDE		0,00	0,00

F- Budget annexe Photovoltaïque

Le bâtiment administratif de MACS a été achevé en 2020 incluant des installations photovoltaïques en toiture. Fin 2021, ces installations ont produit leurs premières recettes par la vente d'électricité produite à EDF.

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement de ce budget contient :

- la vente de l'électricité, et le résultat d'exploitation de 2022 en recettes ;
- les frais de maintenance en dépense.

La section de fonctionnement s'équilibre avec un montant de recettes et de dépenses estimé à 30 000 €.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 000,00	30 000,00
(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	
Total Dépenses		11 000,00	30 000,00
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		19 389,73
(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	11 000,00	10 610,27
Total Recettes		11 000,00	30 000,00
SOLDE		0,00	0,00

Investissement

La section d'investissement sera constituée des aménagements de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de MACS. En 2023, il est prévu l'installation d'ombrières sur le parking d'Aygueblue, pour un montant de 1,4 M€.



Le financement de cette installation sera assuré par une subvention d'équipement de 1,4 M€ du budget principal.

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	1 400 000,00
Total Dépenses		0,00	1 400 000,00
(C)13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	1 400 000,00
Total Recettes		0,00	1 400 000,00
SOLDE		0,00	0,00

G- Budgets annexes des ZAE

Au 01/01/2023, il existe 14 budgets annexes de ZAE de MACS :

- ZAE de MACS à Josse
- ZAE de MACS à Magescq
- ZAE de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse
- ZAE de MACS à Capbreton
- ZAE de MACS à Soustons
- ZAE de MACS à Saubrigues
- ZAE de MACS à Bénésse-Maremne
- ZAE de MACS à Seignosse Laubian 3
- ZAE de MACS « Marlé » à Tosse
- ZAE communales depuis leur transfert à MACS au 1^{er} janvier 2017
- ZAE de MACS à Saubusse
- ZAE de MACS « Boulins » à Josse
- ZAE de MACS « Pey de l'ancre II » à Messanges
- ZAE de MACS « du Tuquet » à Angresse (extension)

Rappel des principes de création des ZAE (hors ZAE communales aménagées et transférées) :

- les études préliminaires sont inscrites au budget principal de MACS puis transférées au budget annexe lors de sa création ;
- achat du terrain par MACS :
 - o condition suspensive et paiement de 50 % lorsque le permis d'aménager est purgé de tout recours ;
 - o versement au fur et à mesure du taux de commercialisation ;
- aménagement de la zone par MACS ;
- commercialisation par MACS ;
 - o à minima, recherche de l'équilibre financier,
 - o intégration des coûts internes de MACS,
 - o ajustement des prix de vente à la valeur du marché.

La présentation par chapitre voté sera ici cumulée sur l'ensemble des ZAE afin d'avoir une vision d'ensemble. Chaque budget fait l'objet d'un budget primitif individuel annexé au présent rapport de synthèse et sera voté indépendamment.



Fonctionnement

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	126 371,30	139 539,49
(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 021 876,94	3 569 300,00
(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 295 431,46	4 213 995,55
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 681 651,60	5 258 372,08
(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	46 954,22	262 307,90
(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	13 100,00
Total Dépenses		11 172 285,52	13 456 615,02
(C)002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 447 508,17	2 767 177,45
(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 426 751,60	8 797 897,08
(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 106 012,66	1 742 584,21
(C)74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	188 500,00	119 500,00
(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	29 456,28
(C)77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 513,09	0,00
Total Recettes		11 172 285,52	13 456 615,02
SOLDE		0,00	0,00

Investissement

Chapitre	Libellé	2022	2023
(C)001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	3 687 357,87	7 565 167,61
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 284 833,55	8 797 897,08
Total Dépenses		5 972 191,42	16 363 064,69
(C)021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 851 312,24	4 213 995,55
(C)040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 236 333,55	5 258 372,08
(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 884 545,63	6 890 697,06
Total Recettes		5 972 191,42	16 363 064,69
SOLDE		0,00	0,00



Titre II - CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE 2023

Les analyses globales d'évolution sont le plus souvent présentées hors ZAE. En effet, les budgets annexes des ZAE sont des budgets autonomes. Ils s'équilibrent sur plusieurs années et connaissent des variations importantes selon le rythme des aménagements et de la commercialisation. De plus, les dépenses sont constatées en fonctionnement, ce qui altère l'analyse globale de la section.

Les charges à caractère général évoluent du budget 2022 au budget 2023 de +12 %, du fait essentiellement des hausses de prix sur l'énergie et les matières premières.

Le total du chapitre des charges de personnel présente une augmentation de 14 %. Cette augmentation, assumée face à l'évolution des besoins et le souhait d'un service toujours plus qualitatif, est significative sur le budget principal ainsi que sur le budget annexe pôle culinaire.

Les autres charges de gestion courante connaissent une augmentation de 20 %. Outre l'augmentation de la participation au SITCOM, dont le montant représente plus de la moitié du total de ce chapitre, l'augmentation des subventions d'équilibre aux budgets annexes et au CIAS, ainsi que la prise en compte en année pleine de la prise de compétence transport scolaire impactent fortement ce chapitre.

Les virements à la section d'investissement représentent les excédents dégagés permettant le financement partiel des investissements et limitent le recours à l'emprunt. Leur total est de 8,6 M€ sur l'ensemble des budgets (hors ZAE). Cette capacité dégagée est en baisse par rapport à 2022, en raison notamment des excédents moindres dégagés par les sections de fonctionnement des budgets annexes.

Ces fonds propres sont en tout état de cause nécessaires. En effet, en section d'investissement, les dépenses d'équipement, tous budgets confondus, sont prévues au budget pour un montant de 41,6 M€ (contre 33 en 2022) dont 3,7 M€ de restes à réaliser de 2022, ce qui représente une augmentation de 26 %.

Un emprunt d'équilibre est nécessaire au financement des opérations pour un montant de **4,7 M€** hors ZAE, en 2023. L'emprunt théorique sur les ZAE s'élève à 6,9 M€ dans le cas d'incapacité pour MACS de réaliser le portage financier. Cependant, ces emprunts sur ZAE n'ont jamais été mobilisés. Ce besoin de trésorerie pourrait avoir un impact sur l'équilibre financier général de MACS et nécessite un suivi.

Budget	Libellé	Total Budget
01	CDC DE MAREMNE ADOUR COTE SUD	4 684 431,41
	ENSEMBLE ZAE	6 890 697,06
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	11 575 128,47

Le montant de l'emprunt 2023 demeure raisonnable sur le plan prévisionnel hors ZAE. Par conséquent, le service de la dette et la capacité de désendettement demeurent à des niveaux honorables à fin 2023.

La consolidation des budgets primitifs de MACS affiche un total, en fonctionnement et investissement, de 157 M€.



Budget	Libellé	Budget Primitif
01	CDC DE MAREMNE ADOUR COTE SUD	46 349 680,00
06	AYGUEBLUE	2 093 478,68
10	PÔLE CULINAIRE DE MACS	6 077 680,84
16	TRANSPORT	4 509 832,00
17	DECHETS ENVIRONNEMENT	17 622 404,22
20	PORT DE CAPBRETON	2 736 487,67
25	PHOTOVOLTAIQUE	30 000,00
	ENSEMBLE ZAE	13 456 615,02
Total Fonctionnement		92 876 178,43
01	CDC DE MAREMNE ADOUR COTE SUD	36 715 210,12
06	AYGUEBLUE	2 375 340,84
10	PÔLE CULINAIRE DE MACS	3 091 797,19
16	TRANSPORT	594 455,44
17	DECHETS ENVIRONNEMENT	2 025 575,64
20	PORT DE CAPBRETON	1 858 855,95
25	PHOTOVOLTAIQUE	1 400 000,00
	ENSEMBLE ZAE	16 363 064,69
Total Investissement		64 424 299,87
TOTAL		157 300 478,30

En conclusion, ces budgets primitifs 2023 s'avèrent conformes aux orientations budgétaires présentées en début d'année et répondent à la volonté de MACS de poursuivre son action pour opérer les transitions nécessaires aux défis que le territoire veut relever dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de territoire.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus : CDC MAREMNE
ADOUR COTE SUD (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24400086500091

POSTE COMPTABLE : SAINT VINCENT DE TYROSSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CDC DE MAREMNE ADOUR COTE SUD (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	31
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	32
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	81
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	83
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	86
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	91

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	93
A1.01 - Opérations non ventilables	96
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	97
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	100
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	101
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	102
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	105
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	108
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	111
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	112
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	115
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	117
A1.908 - Fonction 8 - Transports	120
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	124
A2.01 - Opérations non ventilables	126
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	127
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	133
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	134
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	135
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	138
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	141
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	144
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	145
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	146
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	149
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	151
A2.938 - Fonction 8 - Transports	154

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	158
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	159
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	164
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	166



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	170
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	171
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	173
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	175
B3.1 - Etat des provisions constituées	176
B3.2 - Etalement des provisions	177
B4 - Etat des charges transférées	178
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	179
B6 - Prêts	180
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	181
B9 - Etat du personnel	184
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	185
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	186
B11.2 - Liste des établissements publics créés	187
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	188
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	189
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	191
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	192
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	193
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	194

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	68642

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	372.30
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	482.11
3	Dépenses d'équipement brut / population	339.03
4	Encours de dette / population (2) (3)	352.25
5	DGF / population	31.63
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	20.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	70.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	73.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	49 164 883,83	66 849 203,26	-1 722 982,10	A1 15 961 337,33
Investissement	17 332 774,09	21 208 462,08 (3)	-2 572 982,10	A2 1 302 705,89
Fonctionnement	31 832 109,74	45 640 741,18 (4)	850 000,00	A3 14 658 631,44

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 3 712 414,12		III + IV 2 018 931,74	B1 -1 693 482,38
Investissement	I 3 712 414,12		III 2 018 931,74	B2 -1 693 482,38
Fonctionnement	II 0,00		IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	14 267 854,95
Investissement	A2 + B2	-390 776,49
Fonctionnement	A3 + B3	14 658 631,44

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 712 414,12
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
1000	Opération d'équipement n° 1000	491 402,41
101	Opération d'équipement n° 101	37 278,00
106	Opération d'équipement n° 106	30 000,00
1100	Opération d'équipement n° 1100	401 825,36
2126001	Opération d'équipement n° 2126001	360 000,00
2126003	Opération d'équipement n° 2126003	1 220 562,38
2126004	Opération d'équipement n° 2126004	308 596,41
2126005	Opération d'équipement n° 2126005	21 885,60
2126010	Opération d'équipement n° 2126010	3 636,00
21262	Opération d'équipement n° 21262	92 781,36
911	Opération d'équipement n° 911	67 843,52
941	Opération d'équipement n° 941	600,00
957	Opération d'équipement n° 957	1 245,71
961	Opération d'équipement n° 961	24 000,00
972	Opération d'équipement n° 972	10 387,47
986	Opération d'équipement n° 986	5 299,20
989	Opération d'équipement n° 989	72 000,00
992	Opération d'équipement n° 992	52 404,82
996	Opération d'équipement n° 996	80 263,15
997	Opération d'équipement n° 997	97 114,80
998	Opération d'équipement n° 998	73 287,93
999	Opération d'équipement n° 999	44 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	216 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 018 931,74
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	252 311,45
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 766 620,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	33 002 796,00	33 456 757,20
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 712 414,12	2 018 931,74
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 239 521,18
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		36 715 210,12	36 715 210,12
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	46 349 680,00	45 499 680,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 850 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		46 349 680,00	46 349 680,00
TOTAL DU BUDGET (4)		83 064 890,12	83 064 890,12

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	Batiment teriaire ZAE de Pédebert	997	4 650 000,00
	Mobilité	2126004	9 300 000,00
	Pole Arts Plastiques	1000	5 000 000,00
	Pole Rugby	998	2 892 000,00
	Port	101,106,107	5 000 000,00
	Voirie	2126003	33 200 000,00
TOTAL			60 042 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			60 042 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 133 060,84	3 712 414,12	0,00	33 002 796,00	33 002 796,00	0,00	33 002 796,00	36 715 210,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	425 000,00	216 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	286 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	425 000,00	216 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	216 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 610 247,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 310 247,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	949 140,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	949 140,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	20 367 118,00	3 496 414,12	0,00	28 213 596,00	28 213 596,00	0,00	28 213 596,00	31 710 010,12
Total des dépenses d'équipement		24 351 505,65	3 712 414,12	0,00	28 283 596,00	28 283 596,00	0,00	28 283 596,00	31 996 010,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 020,19	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 020,19	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	92 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	92 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 639 500,00	0,00		3 502 200,00	3 502 200,00		3 502 200,00	3 502 200,00
1641	Emprunts en euros	3 400 000,00	0,00		3 500 000,00	3 500 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	238 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
27	Autres immobilisations financières	316 350,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	316 350,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		4 063 870,19	0,00	0,00	3 832 200,00	3 832 200,00	0,00	3 832 200,00	3 832 200,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 117 685,00	0,00	0,00	887 000,00	887 000,00	0,00	887 000,00	887 000,00
4581201	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2020 ANGRESSE	52 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
45812112	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 ST JEAN DE MARSACQ	24 000,00	0,00		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
45812114	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 TYROSSE	66 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
45812122	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 TOSSE	3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
45812123	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 VIEUX BOUCAU	28 000,00	0,00		109 000,00	109 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00
45812124	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 DEPARTEMENT	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 BENESSE	95 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
4581214	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 CAPBRETON	34 100,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
4581218	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2021 MESSANGES	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812211	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 ST GEOURS DE MAREMNE	96 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
45812213	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 ST MARTIN DE HINX	75 500,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45812214	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 TYROSSE	225 000,00	0,00		146 300,00	146 300,00	0,00	146 300,00	146 300,00
45812220	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 SOORTS HOSSEGOR	11 200,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
45812224	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 DEPARTEMENT	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
4581224	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 CAPBRETON	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
4581226	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 LABENNE	226 000,00	0,00		139 000,00	139 000,00	0,00	139 000,00	139 000,00
4581227	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 MAGESCQ	73 715,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
4581229	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 MOLIETS	42 970,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
45812302	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2023 AZUR	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
4581231	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2023 ANGRESSE	0,00	0,00		84 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00
45812318	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2023 SAUBUSSE	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
4581234	TRAVAUX HORS COMPETENCE 2023 CAPBRETON	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		29 533 060,84	3 712 414,12	0,00	33 002 796,00	33 002 796,00	0,00	33 002 796,00	36 715 210,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	596 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		600 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF



N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour informations	Pour informations
						ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF	Credits geres dans le cadre d'une AP	Credits geres hors AP
996	ZAE COMMUNAUTAIRES		1 073 481,57	80 263,15	1 080 000,00	1 080 000,00	0,00	1 080 000,00
997	PEPINIERE PEDEBERT		200 831,95	97 114,80	930 000,00	930 000,00	0,00	930 000,00
998	POLE RUGBY		2 889 921,22	73 287,93	0,00	0,00	0,00	0,00
999	POLE GLISSE		2 891 592,84	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			112 395 235,68	3 496 414,12	28 213 596,00	28 213 596,00	0,00	28 213 596,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU	

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		3 383 157,47	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 383 157,47	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 227 187,47	0,00	0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	155 970,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1000
LIBELLE : POLE ARTS PLASTIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		281 927,83	a	491 402,41	3 500 000,00	b	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	281 927,83	491 402,41	3 500 000,00	3 500 000,00		3 500 000,00
2313	Constructions	281 927,83	491 402,41	3 500 000,00	3 500 000,00		3 500 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		541 518,00	c	0,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	541 518,00	0,00	0,00	0,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	241 518,00	0,00	0,00	0,00		0,00
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 991 402,41**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1001
LIBELLE : RESTAURANT ADMINISTRATIF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		513 449,62	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 840,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 840,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 008,66	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	17 008,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	492 600,96	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	489 228,73	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 372,23	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 001,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	4 001,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	628,77	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 372,23	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : TRAVAUX PERENNITE PORT QUAIS ESTACADE PLATEFORME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		926 777,31	a 37 278,00	395 000,00	b 395 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	122 438,16	37 278,00	45 000,00	45 000,00
21351	Bâtiments publics	3 000,00	37 278,00	45 000,00	45 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	109 527,92	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 910,24	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	804 339,15	0,00	350 000,00	350 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	804 339,15	0,00	350 000,00	350 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 054,39	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 054,39	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 054,39	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-432 278,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : DRAGAGE PASSE ET CHENAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 483 601,75	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	761 130,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	761 130,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	722 471,75	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	722 471,75	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		344 400,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	344 400,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	344 400,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : TRAVAUX PORT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		237 735,10	a	30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 572,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	31 572,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	206 163,10	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	206 163,10	30 000,00	30 000,00	30 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		125 545,37	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	125 545,37	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	125 545,37	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-60 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : CANALISATION LAC HOSSEGOR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	700 000,00	b 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-700 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1100
LIBELLE : R+1 TOURREN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		35 194,64	a 401 825,36	86 000,00	b 86 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 158,80	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	16 158,80	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 194,64	385 666,56	86 000,00	86 000,00
2313	Constructions	26 583,00	385 666,56	86 000,00	86 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	8 611,64	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		27 675,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	27 675,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	27 675,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-487 825,36**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1101
LIBELLE : LEGUMERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 980
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 249,30	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 234,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 234,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 015,30	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 015,30	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 982
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		173 541,53	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 493,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 493,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	143 048,33	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	143 048,33	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 983
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		65 100,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 680,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 680,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 420,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	52 420,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			0,00
--------------------------------------	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 985
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 566 282,82	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	93 150,94	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	93 150,94	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 281 569,39	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	244 602,38	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	911 188,31	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	125 778,70	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	281 476,27	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	281 476,27	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	910 086,22	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	910 086,22	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 986
LIBELLE : PPI VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		28 610 541,59	a 5 299,20	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	276 516,53	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	276 516,53	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	3 423 679,47	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	40 094,56	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	3 383 584,91	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 182 689,28	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 182 689,28	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 727 656,31	5 299,20	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	23 727 656,31	5 299,20	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		568 319,26	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	490 685,69	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	490 685,69	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	77 633,57	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	77 633,57	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-5 299,20**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 987
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		280 678,32	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 017,60	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 017,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 733,82	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 733,82	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	272 926,90	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	272 926,90	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			0,00
--------------------------------------	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 988
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 430,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 430,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	11 430,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
--------------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 989
LIBELLE : POLITIQUE SPORTIVE DE MACS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 221 662,60	a 72 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 071 841,89	72 000,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	1 071 841,89	72 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 149 820,71	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	420 876,37	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 728 944,34	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-72 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 992
LIBELLE : NOUVEAU SIEGE DE MACS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 184 461,78	a 52 404,82	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 554,57	52 404,82	0,00	0,00
2138	Autres constructions	33 684,57	47 794,58	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	4 610,24	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 870,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 095 907,21	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 010 055,85	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	85 851,36	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		716 493,33	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	715 920,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	666 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	49 920,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	573,33	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	573,33	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-52 404,82**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 996
LIBELLE : ZAE COMMUNAUTAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 073 481,57	a 80 263,15	1 080 000,00	b 1 080 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 061,49	11 896,05	190 000,00	190 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	102 949,91	11 896,05	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	5 359,30	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	31 752,28	0,00	190 000,00	190 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	933 420,08	68 367,10	890 000,00	890 000,00
2313	Constructions	460 608,81	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	472 811,27	68 367,10	890 000,00	890 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		90 259,50	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	90 259,50	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 259,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-1 160 263,15

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 997
LIBELLE : PEPINIERE PEDEBERT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		200 831,95	a 97 114,80	930 000,00	b 930 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 606,94	6 750,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 606,94	6 750,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	150 225,01	90 364,80	930 000,00	930 000,00
2313	Constructions	150 225,01	90 364,80	930 000,00	930 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-1 027 114,80**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 998
LIBELLE : POLE RUGBY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 889 921,22	a 73 287,93	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	243 712,14	687,93	0,00	0,00
2138	Autres constructions	243 712,14	687,93	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 646 209,08	72 600,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 643 068,48	72 600,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 140,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		341 310,17	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	288 278,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	288 278,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	53 032,17	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	53 032,17	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-73 287,93**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 999
LIBELLE : POLE GLISSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 891 592,84	a 44 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 891 592,84	44 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 885 584,92	44 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 007,92	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		365 151,19	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	364 705,50	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	231 865,50	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	132 840,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	445,69	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	445,69	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-44 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		24 800 996,00	2 018 931,74	22 424 613,61	22 424 613,61	24 443 545,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 606 611,00	1 766 620,29	3 440 800,00	3 440 800,00	5 207 420,29
1313	Subv. transf. Départements	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 818 172,00	1 054 187,90	1 609 300,00	1 609 300,00	2 663 487,90
1322	Subv. non transf. Régions	141 488,00	78 121,80	60 000,00	60 000,00	138 121,80
1323	Subv. non transf. Départements	772 146,00	238 330,59	88 500,00	88 500,00	326 830,59
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	1 008 325,00	383 500,00	1 353 000,00	1 353 000,00	1 736 500,00
13246	Attributions compensation investissement	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 531 480,00	12 480,00	0,00	0,00	12 480,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	3 040 950,00	0,00	4 682 231,41	4 682 231,41	4 682 231,41
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	0,00	4 682 231,41	4 682 231,41	4 682 231,41
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	40 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	128 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	128 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 824 547,00	1 766 620,29	8 123 031,41	8 123 031,41	9 889 651,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 278 740,00	252 311,45	2 199 000,00	2 199 000,00	2 451 311,45
10222	FCTVA	1 534 450,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	744 290,00	252 311,45	699 000,00	699 000,00	951 311,45
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 280 240,00	252 311,45	2 201 200,00	2 201 200,00	2 453 511,45
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 117 685,00	0,00	887 000,00	887 000,00	887 000,00
Total des recettes réelles		12 222 472,00	2 018 931,74	11 211 231,41	11 211 231,41	13 230 163,15
021	Virement de la section de fonctionnement	8 378 524,00		7 213 382,20	7 213 382,20	7 213 382,20



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 600 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 600 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	4 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	596 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 578 524,00		11 213 382,20	11 213 382,20	11 213 382,20

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		44 163 278,00	0,00	0,00	46 349 680,00	46 349 680,00	0,00	46 349 680,00	46 349 680,00
011	Charges à caractère général (3)	3 846 904,00	0,00	0,00	4 340 376,40	4 340 376,40	0,00	4 340 376,40	4 340 376,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 413 500,00	0,00		7 182 750,00	7 182 750,00		7 182 750,00	7 182 750,00
014	Atténuations de produits	12 520 000,00	0,00		12 620 000,00	12 620 000,00		12 620 000,00	12 620 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	8 634 350,00	0,00	0,00	9 771 171,40	9 771 171,40	0,00	9 771 171,40	9 771 171,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 414 754,00	0,00	0,00	33 914 297,80	33 914 297,80	0,00	33 914 297,80	33 914 297,80
66	Charges financières	750 000,00	0,00		670 000,00	670 000,00		670 000,00	670 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00			552 000,00	552 000,00		552 000,00	552 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		770 000,00	0,00	0,00	1 222 000,00	1 222 000,00		1 222 000,00	1 222 000,00
Total des dépenses réelles		32 184 754,00	0,00	0,00	35 136 297,80	35 136 297,80	0,00	35 136 297,80	35 136 297,80
023	Virement à la section d'investissement	8 378 524,00			7 213 382,20	7 213 382,20		7 213 382,20	7 213 382,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 600 000,00			4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 978 524,00			11 213 382,20	11 213 382,20		11 213 382,20	11 213 382,20
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									46 349 680,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		43 431 368,00	0,00	45 499 680,00	45 499 680,00	45 499 680,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	611 750,00	0,00	502 880,00	502 880,00	502 880,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	10 605 627,00	0,00	11 558 000,00	11 558 000,00	11 558 000,00
731	Fiscalité locale	25 408 321,00	0,00	27 565 500,00	27 565 500,00	27 565 500,00
74	Dotations et participations (2)	5 368 330,00	0,00	5 694 800,00	5 694 800,00	5 694 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	137 340,00	0,00	172 500,00	172 500,00	172 500,00
Total des recettes de gestion des services		42 131 368,00	0,00	45 493 680,00	45 493 680,00	45 493 680,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 300 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 300 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes réelles		43 431 368,00	0,00	45 499 680,00	45 499 680,00	45 499 680,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

850 000,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

46 349 680,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		44 163 278,00	0,00	0,00	46 349 680,00	46 349 680,00	0,00	46 349 680,00	46 349 680,00
011	Charges à caractère général (4)	3 846 904,00	0,00	0,00	4 340 376,40	4 340 376,40	0,00	4 340 376,40	4 340 376,40
60611	Eau et assainissement	9 500,00	0,00		10 670,00	10 670,00	0,00	10 670,00	10 670,00
60612	Energie - Electricité	180 000,00	0,00		241 000,00	241 000,00	0,00	241 000,00	241 000,00
60622	Carburants	57 100,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
60623	Alimentation	7 750,00	0,00		7 060,00	7 060,00	0,00	7 060,00	7 060,00
60631	Fournitures d'entretien	5 200,00	0,00		5 840,00	5 840,00	0,00	5 840,00	5 840,00
60632	Fournitures de petit équipement	105 188,00	0,00		107 150,00	107 150,00	0,00	107 150,00	107 150,00
60633	Fournitures de voirie	66 900,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	12 580,00	0,00		12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
6064	Fournitures administratives	19 560,00	0,00		20 200,00	20 200,00	0,00	20 200,00	20 200,00
611	Contrats de prestations de services	18 300,00	0,00		28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00
6132	Locations immobilières	450,00	0,00		320,00	320,00	0,00	320,00	320,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61358	Autres	94 570,00	0,00		84 062,00	84 062,00	0,00	84 062,00	84 062,00
61521	Entretien terrains	12 700,00	0,00		43 800,00	43 800,00	0,00	43 800,00	43 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	230 700,00	0,00		221 190,00	221 190,00	0,00	221 190,00	221 190,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 700,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 011 501,35	0,00		992 000,00	992 000,00	0,00	992 000,00	992 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	111 077,00	0,00		112 000,00	112 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00
61551	Entretien matériel roulant	43 100,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 322,00	0,00		15 550,00	15 550,00	0,00	15 550,00	15 550,00
6156	Maintenance	171 261,65	0,00		267 432,40	267 432,40	0,00	267 432,40	267 432,40
6161	Multirisques	72 600,00	0,00		72 600,00	72 600,00	0,00	72 600,00	72 600,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6182	Documentation générale et technique	15 215,00	0,00		18 870,00	18 870,00	0,00	18 870,00	18 870,00
6184	Versements à des organismes de formation	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6188	Autres frais divers	238 511,60	0,00		244 964,00	244 964,00	0,00	244 964,00	244 964,00
62268	Autres honoraires, conseils	502 150,00	0,00		701 500,00	701 500,00	0,00	701 500,00	701 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	50 450,00	0,00		71 450,00	71 450,00	0,00	71 450,00	71 450,00
6232	Fêtes et cérémonies	36 425,00	0,00		39 150,00	39 150,00	0,00	39 150,00	39 150,00
6233	Foires et expositions	5 050,00	0,00		11 950,00	11 950,00	0,00	11 950,00	11 950,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour	TOTAL
								Crédits gérés hors AE	(Vote) III = I + II
6234	Réceptions	30 455,00	0,00		43 340,00	43 340,00	0,00	43 340,00	43 340,00
6236	Catalogues et imprimés	187 873,40	0,00		177 038,00	177 038,00	0,00	177 038,00	177 038,00
6238	Divers	19 229,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
6247	Transports collectifs	17 535,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6251	Voyages, déplacements et missions	31 670,00	0,00		33 060,00	33 060,00	0,00	33 060,00	33 060,00
6261	Frais d'affranchissement	27 500,00	0,00		29 550,00	29 550,00	0,00	29 550,00	29 550,00
6262	Frais de télécommunications	60 900,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	222 140,00	0,00		254 338,00	254 338,00	0,00	254 338,00	254 338,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	23 490,00	0,00		25 592,00	25 592,00	0,00	25 592,00	25 592,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
63513	Autres impôts locaux	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 550,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 413 500,00	0,00		7 182 750,00	7 182 750,00		7 182 750,00	7 182 750,00
6218	Autre personnel extérieur	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6331	Versement mobilité	22 000,00	0,00		23 500,00	23 500,00		23 500,00	23 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	74 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 875 000,00	0,00		3 092 000,00	3 092 000,00		3 092 000,00	3 092 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	72 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
64118	Autres indemnités	750 000,00	0,00		1 091 500,00	1 091 500,00		1 091 500,00	1 091 500,00
64131	Rémunérations	740 000,00	0,00		769 000,00	769 000,00		769 000,00	769 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	160 000,00	0,00		215 750,00	215 750,00		215 750,00	215 750,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	682 000,00	0,00		781 000,00	781 000,00		781 000,00	781 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	928 000,00	0,00		943 500,00	943 500,00		943 500,00	943 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	40 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6488	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour	TOTAL
								Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	12 520 000,00	0,00		12 620 000,00	12 620 000,00		12 620 000,00	12 620 000,00
739211	Attribution de compensation	4 100 000,00	0,00		4 200 000,00	4 200 000,00		4 200 000,00	4 200 000,00
739221	FNGIR	8 420 000,00	0,00		8 420 000,00	8 420 000,00		8 420 000,00	8 420 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	8 634 350,00	0,00	0,00	9 771 171,40	9 771 171,40	0,00	9 771 171,40	9 771 171,40
65134	Aides	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	190 069,00	0,00		196 730,00	196 730,00	0,00	196 730,00	196 730,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65313	Cotisations de retraite	13 000,00	0,00		13 200,00	13 200,00	0,00	13 200,00	13 200,00
65315	Formation	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65568	Autres contributions	2 440 363,00	0,00		2 126 156,00	2 126 156,00	0,00	2 126 156,00	2 126 156,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	7 000,00	0,00		6 974,00	6 974,00	0,00	6 974,00	6 974,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	1 100,00	0,00		14 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00	14 200,00
657348	Subv. fonct. autres communes	133 000,00	0,00		132 000,00	132 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 435 000,00	0,00		1 700 000,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
65737	Subv. fonct. SNCF	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		204 500,00	204 500,00	0,00	204 500,00	204 500,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 691 710,00	0,00		1 662 510,00	1 662 510,00	0,00	1 662 510,00	1 662 510,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	63 900,00	0,00		165 057,40	165 057,40	0,00	165 057,40	165 057,40
65818	Autres	108 150,00	0,00		132 844,00	132 844,00	0,00	132 844,00	132 844,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	2 287 658,00	0,00		2 580 000,00	2 580 000,00	0,00	2 580 000,00	2 580 000,00
65823	Déficit BA à caract. indust. et commerc.	0,00	0,00		650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00
65888	Autres	1 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 414 754,00	0,00	0,00	33 914 297,80	33 914 297,80	0,00	33 914 297,80	33 914 297,80
66	Charges financières	750 000,00	0,00		670 000,00	670 000,00		670 000,00	670 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	750 000,00	0,00		670 000,00	670 000,00		670 000,00	670 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour	TOTAL
			I					Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00			552 000,00	552 000,00		552 000,00	552 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			527 000,00	527 000,00		527 000,00	527 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		770 000,00	0,00	0,00	1 222 000,00	1 222 000,00		1 222 000,00	1 222 000,00
Total des dépenses réelles		32 184 754,00	0,00	0,00	35 136 297,80	35 136 297,80	0,00	35 136 297,80	35 136 297,80
023	Virement à la section d'investissement	8 378 524,00			7 213 382,20	7 213 382,20		7 213 382,20	7 213 382,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 600 000,00			4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 600 000,00			4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 978 524,00			11 213 382,20	11 213 382,20		11 213 382,20	11 213 382,20

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	213 377,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	183 377,25
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		43 431 368,00	0,00	45 499 680,00	45 499 680,00	45 499 680,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	611 750,00	0,00	502 880,00	502 880,00	502 880,00
70323	Red. occupation dom. public	59 600,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	25 000,00	0,00	12 800,00	12 800,00	12 800,00
7062	Redevances services à caractère culturel	18 500,00	0,00	16 700,00	16 700,00	16 700,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	8 150,00	0,00	14 380,00	14 380,00	14 380,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	500 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	10 605 627,00	0,00	11 558 000,00	11 558 000,00	11 558 000,00
73211	Attribution de compensation	178 000,00	0,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	10 427 627,00	0,00	11 380 000,00	11 380 000,00	11 380 000,00
731	Fiscalité locale	25 408 321,00	0,00	27 565 500,00	27 565 500,00	27 565 500,00
73111	Impôts directs locaux	20 134 305,00	0,00	22 115 500,00	22 115 500,00	22 115 500,00
73112	Cotisation sur la VAE	3 691 204,00	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	1 106 271,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	476 541,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 368 330,00	0,00	5 694 800,00	5 694 800,00	5 694 800,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	0,00	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	1 613 426,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
74124	Régularisation de l'exercice écoulé	1 260 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	156 400,00	0,00	185 200,00	185 200,00	185 200,00
7472	Participation régions	19 500,00	0,00	50 300,00	50 300,00	50 300,00
7473	Participation départements	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	190 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
74772	Participation FEDER	60 000,00	0,00	12 300,00	12 300,00	12 300,00
748314	Dotation compensations / TP - syndicale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 767 366,00	0,00	1 948 000,00	1 948 000,00	1 948 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	226 698,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	137 340,00	0,00	172 500,00	172 500,00	172 500,00



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total
					II	III = I + II
752	Revenus des immeubles	109 240,00	0,00	140 400,00	140 400,00	140 400,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	18 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
75888	Autres	10 100,00	0,00	13 100,00	13 100,00	13 100,00
Total des recettes de gestion des services		42 131 368,00	0,00	45 493 680,00	45 493 680,00	45 493 680,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 300 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 300 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		43 431 368,00	0,00	45 499 680,00	45 499 680,00	45 499 680,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	11 077 096,00	0,00	0,00	0,00	3 707 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	325 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	6 785 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	436 596,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	17 964 375,00	0,00	0,00	0,00	1 495 800,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	12 732 143,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	1 495 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 682 231,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		4 847 700,00	2 208 000,00	1 200 000,00	9 963 000,00		33 002 796,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 200,00	0,00	0,00	0,00		3 502 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	340 000,00	40 000,00	0,00	70 000,00		775 500,00
204	Subventions d'équipement versées	1 014 000,00	0,00	1 200 000,00	600 000,00		9 669 000,00
21	Immobilisations corporelles	490 200,00	212 000,00	0,00	476 000,00		1 621 796,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 701 300,00	1 956 000,00	0,00	7 930 000,00		16 217 300,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	887 000,00		887 000,00
RECETTES		1 067 200,00	92 000,00	0,00	1 624 000,00		22 243 375,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	499 000,00	0,00	0,00	0,00		13 231 143,59
13	Subventions d'investissement	566 000,00	92 000,00	0,00	737 000,00		3 440 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 200,00	0,00	0,00	0,00		4 684 431,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	887 000,00		887 000,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323DQ2F1A-BF

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.500

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		11 005 880,00	0,00	71 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 785 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	283 880,00	0,00	41 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	8 300,00	0,00	7 596,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	387 700,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		17 964 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	11 032 143,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	4 682 231,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 077 096,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 785 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 896,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409 700,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 964 375,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700 000,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 032 143,59
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 682 231,41

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.300.5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.501

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
AT.02

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.305

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	913 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	913 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	582 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	582 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	3 707 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 495 800,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 495 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.304

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.3044

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV

A1.50

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						518 Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	
DEPENSES		0,00	3 264 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	981 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	624 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	2 578 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
RECETTES		0,00	1 065 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	499 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	566 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.905****FNCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	452 200,00	0,00	150 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 800,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 847 700,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	401 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 701 300,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067 200,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.500

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	2 208 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	206 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	1 956 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 208 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 956 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
A1.307

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF
IV
At.300

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

ID : 040-244000865-20230323-20230323DQ2F1A-BF

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
748	Autres attributions et participations	2 179 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 179 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

 ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

 IV

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					51 444 894,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

IV
ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	5	30/06/2017
L	DIVERS	15	30/06/2017
L	TRAVAUX DE VOIRIE	0	30/06/2017

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023



ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

 ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF
 IV

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	23 298 480,19	18 978 476,62	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF
IV
BTL**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		67,00	0,00	67,00	52,50	14,00	66,50
Adjoint administratif territorial	C	13,00	0,00	13,00	8,00	5,00	13,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	3,80	1,00	4,80
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché principal	A	9,00	0,00	9,00	7,00	2,00	9,00
Rédacteur	B	13,00	0,00	13,00	8,00	5,00	13,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
Rédacteur principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	0,00	61,00	41,70	19,00	60,70
Adjoint technique territorial	C	12,00	0,00	12,00	5,00	7,00	12,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur Général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Ingénieur en Chaf Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	10,00	0,00	10,00	2,00	8,00	10,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	6,00	0,00	6,00	2,80	3,00	5,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Assistants socio-éducatifs	A	0,00	1,00	1,00	0,20	0,00	0,20
Cadre supérieur de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Territorial de jeunes enfants de classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	3,00	9,00	6,70	0,89	7,59
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	1,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Animateur Principal de 1ère Classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Animateur Principal de 2ème Classe	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,89	0,89
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		137,00	4,00	141,00	103,90	33,89	137,79

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
343-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

IV

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

B10**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

IV
ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

IV
S113

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

IV

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 500 000,00	I 3 500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 500 000,00	3 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	3 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 500 000,00	3 712 414,12	0,00	7 212 414,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

IV

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 742 382,20	III 13 742 382,20
Ressources propres externes de l'année (a)		2 529 000,00	2 529 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 500 000,00	1 500 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	699 000,00	699 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	330 000,00	330 000,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		11 213 382,20	11 213 382,20
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
261	<i>Titres de participation</i>	0,00	0,00
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	0,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
280423	<i>Privé : Projet infrastructure</i>	0,00	0,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
281758	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	4 000 000,00	4 000 000,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 213 382,20	7 213 382,20



	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF	TOTAL
Total ressources propres disponibles	13 742 382,20	2 018 931,74	1 239 521,18	11 032 143,59	28 032 978,71

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 7 212 414,12
Ressources propres disponibles	IV 28 032 978,71
Solde	V = IV – II (8) 20 820 564,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par Le Président (1),

A Saint Vincent de Tyrosse, le 23/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Saint Vincent de Tyrosse, le 23/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGIER Françoise	
ARBEILLE Henri	
ASCHARD Jean Louis	
AZPEITIA Alexandrine	
BARBE Armelle	
BENOIST Patrick	
BENOIT-DELBAST Jacqueline	
BETBEDER Francis	
BOUYRIE Hervé	
BRESSOUD Emmanuelle	
BREVET Véronique	
CAMBLANNE Lionel	
CANTAU Pascal	
CAUNEGRE Alain	
CAYLA Géraldine	
CAZALIS Magali	
CHARPENEL Frédérique	
DARDY Nathalie	
DARETS Benoît	
DAULOUEDE Jean-Claude	


V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

DE ARTECHE Sylvie	
DELPUECH Jean-Luc	
DESCLAUX Bertrand	
DIRIBERRY Mathieu	
DOR Gilles	
DUBOSC-PAYSAN Maëlle	
DUBUS Régis	
DUCAMP Séverine	
DUHIEU Dominique	
DUPOND Florence	
FROUSTEY Pierre	
GALDOS Louis	
GELEZ Régis	
GOYENECHÉ Olivier	
LABEYRIE Isabelle	
LACLEDERE Patrick	
LAFFITTE Pierre	
LAHILLADE Eric	
LAPEGUE Alexandre	
LARRIEU Cédric	
LIBIER Marie-Thérèse	
MAINPIN Isabelle	
MARCHAND Aline	
MARTINE Elisabeth	
MEIRELES-ALLADIO Nathalie	
MONET Jean-François	
MORA-DAUGAREIL Stéphanie	
NICOLAS Damien	
PEANNE Olivier	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

ID : 040-244000865-20230323-20230323D02F1A-BF

PECASTAINGS Pierre	
PERON Kelly	
PETITJEAN Jérôme	
QUINOT Carine	
SARDELUC Philippe	
SOUMAT Alain	
VIAROUGE Serge	
VIGNAUD Christophe	
WALLYN Mickaël	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2023, et de la publication le 24/03/2023

A Saint Vincent de Tyrosse, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 40, absents en pré-sentés : 15

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par Le Président (1),

A Saint Vincent de Tyrosse, le 23/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Saint Vincent de Tyrosse, le 23/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGIER Françoise		
ARBEILLE Henri	Représenté	
ASCHARD Jean Louis		
AZPEITIA Alexandrine	Représentée	
BARBE Armelle		
BENOIST Patrick		
BENOIT-DELBAST Jacqueline		
BETBEDER Francis		
BOUYRIE Hervé		
BRESSOUD Emmanuelle	Représentée	
BREVET Véronique		
CAMBLANNE Lionel		
CANTAU Pascal		
CAUNEGRE Alain	Représenté	
CAYLA Géraldine	Représentée	
CAZALIS Magali		
CHARPENEL Frédérique		
DARDY Nathalie		
DARETS Benoît		
DAULOUEDE Jean-Claude	Représenté	



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

DE ARTECHE Sylvie	Représentée	
DELPUECH Jean-Luc	Représenté	
DESCLAUX Bertrand		
DIRIBERRY Mathieu	Représenté	
DOR Gilles		
DUBOSC-PAYSAN Maëlle	Représentée	
DUBUS Régis		
DUCAMP Séverine		
DUHIEU Dominique		
DUPOND Florence		
FROUSTEY Pierre		
GALDOS Louis		
GELEZ Régis		
GOYENECHÉ Olivier	Représenté	
LABEYRIE Isabelle		
LACLEDERE Patrick		
LAFFITTE Pierre		
LAHILLADE Eric	Sandrine REITGRAND	
LAPEGUE Alexandre		
LARRIEU Cédric	Représenté	
LIBIER Marie-Thérèse		
MAINPIN Isabelle	Représentée	
MARCHAND Aline		
MARTINE Elisabeth		
MEIRELES-ALLADIO Nathalie	Représentée	
MONET Jean-François		
MORA-DAUGAREIL Stéphanie		
NICOLAS Damien		
PEANNE Olivier		



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

PECASTAINGS Pierre	
PERON Kelly	
PETITJEAN Jérôme	
QUINOT Carine	Représentée
SARDELUC Philippe	
SOUMAT Alain	AS
VIAROUGE Serge	
VIGNAUD Christophe	
WALLYN Mickaël	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2023, et de la publication le 24/03/2023

A Saint Vincent de Tyrosse, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.